

L'ECONOMIE SOLIDAIRE : UN PARI POLITIQUE

Il fut un temps où l'on parlait d'économie sociale. La question alors posée aux décideurs portait sur une meilleure répartition des richesses, et sur une participation des travailleurs à la gestion des entreprises. L'économie sociale ne prétendait pas rompre avec le système capitaliste, mais l'amender par des mécanismes divers. Une réalité en a découlé : celle des coopératives, de l'autogestion, des représentants syndicaux cooptés au sein des conseils d'administration. Mais ces victoires n'ont pas empêché l'Economie de prendre le dessus. La préoccupation sociale, supposée essentielle, est peu à peu devenue accessoire, rendue obsolète par l'intraitable loi du marché.

Le concept d'économie solidaire est lui d'une autre nature. Ses promoteurs rêvent non d'amender le marché mais d'en changer la structure, de faire reculer la loi du seul profit. C'est pour cela que l'adjectif « solidaire » recouvre, aujourd'hui, des expériences aussi variées que la lutte des communautés paysannes d'Afrique pour la production de café équitable, ou la mobilisations des travailleurs asiatiques pour le respect d'un minimum de droits sociaux, sans parler du micro-crédit, système de prêts aux plus pauvres hors des arcanes bancaires classiques.

L'économie solidaire vise, au Nord comme au Sud, à transformer le rapport de force entre le profit et l'appareil productif. Elle refuse d'être prise en étau entre une offre dictée par les multinationales et une demande uniquement consumériste.

L'économie solidaire est un projet politique. Elle exige une mobilisation de tous les acteurs, privés et publics. Elle doit, surtout, poursuivre son projet initial : transformer le marché en desserrant l'étreinte engendrée par la soif de profits à court terme. Que les Nations Unies s'en préoccupent, à la remorque des organisations non gouvernementales, est indispensable. La pertinence des grandes institutions internationales, en particulier celles représentées à Genève comme le Bureau International du Travail ou l'Organisation Mondiale de la Santé, repose à terme sur leur capacité à défendre cet impératif de solidarité.

Richard Werly,
Vice-président du CCIG

Le champ de l'économie solidaire

Jean-Michel Servet, professeur à l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED), Genève*

Solidarity Economy is a response to the globalization and its consequences. Although it is difficult to define Solidarity Economy, it has the characteristics of being clear in its social finality; a strong involvement of the concerned population; and the use of democracy principle in its functioning. In its activities, the Solidarity Economy also articulates the principles of reciprocity, redistribution and competition of goods, as well as the domestic relations. The Solidarity Economy has the potential to reverse the priority of today's economy, especially in fighting against social inequality, discriminations and exclusion as its main elements.

Qu'entend-on ici par économie solidaire ?

Dans les pays développés, le terme « économie solidaire » recouvre un ensemble a priori assez disparate d'activités qui sont alors souvent apparues comme une résistance ou une innovation face à la montée du chômage, de la pauvreté et de l'exclusion, à laquelle ni la redistribution et la production administrée, ni la concurrence des entreprises ne sont parues capables d'apporter des réponses à la hauteur de l'ampleur du phénomène et de son expansion. Le refus de la soumission aux contraintes du productivisme et de l'individualisme en est aussi le terreau. Ainsi, à côté des coopératives et des mutuelles qui constituent avec les associations l'économie sociale, s'est développée une multitude d'activités et de services nouveaux, qu'il paraît pertinent de distinguer de cette économie sociale traditionnelle pour les comprendre pleinement.

L'économie solidaire : une dynamique

On observe ainsi dans un espace public de proximité la libre association de personnes pour mener en commun des actions contribuant à des activités ayant un contenu économique plus ou moins important, qui renforcent la cohésion sociale par l'activation de liens de solidarité. On constate un ancrage territorial fort à caractère collectif répondant à un besoin, permettant de dépasser les limites des dotations apparentes des territoires et d'engager une stratégie dynamique de création d'activités.

On parle aussi d'économie plurielle et d'économie alternative. En effet, cette mobilisation autour de projets locaux est pour un certain nombre d'acteurs la conséquence d'un reflux des projets révolutionnaires de transformation sociale immédiatement à macro échelle et par le haut au profit d'actions localisées susceptibles d'apporter une transformation sociale par la base (qui peuvent trouver leurs racines dans les projets autogestionnaires de l'après 68). Toutefois, réduire l'économie solidaire à cette conjoncture économique et politique et à la fonction d'insertion par l'éco-

nomique de populations marginalisées par « la crise » ou les ajustements structurels serait réduire considérablement tant son champ d'actions que la dynamique ainsi engagée.

Ses caractères propres

Les promoteurs de ces activités « solidaires » mettent généralement en avant un certain nombre de caractères propres : des finalités sociales clairement revendiquées, une implication la plus forte possible des populations concernées, de même que des principes démocratiques de fonctionnement. Il s'agit à la fois d'un engagement social et d'une initiative productrice de services ou de biens.

Il est vrai que ce double aspect ne les distingue pas de l'économie sociale traditionnelle, dans ses origines tout du moins. L'économie solidaire ne serait elle donc qu'une nouvelle jeunesse donnée à l'économie sociale telle qu'elle a été construite depuis le XIX^e siècle ? Remarquons que ce qui permet d'intégrer telle ou telle organisation dans cette nouvelle forme de l'économie sociale n'est pas l'objet de leur(s) activité(s), ni leur statut d'association, de mutuelle ou de coopérative; ceci constitue une rupture par rapport à l'économie sociale traditionnelle qui tendait à se constituer en secteur distinct. Cette rupture essentielle réside dans l'hybridation affirmée des ressources.

L'hybridation des ressources

De ce fait, les activités relevant de l'économie solidaire articulent des principes relevant à la fois de la « réciprocité », de la « redistribution » et de la concurrence « marchande », et pour certaines d'entre elles des relations domestiques (pour reprendre les catégories générales de Karl Polanyi). Toutes les initiatives d'économie solidaire ne reçoivent pas directement des aides publiques.

Toutefois, la plupart de ces pratiques s'inscrivent dans des statuts dérogatoires au droit commun des entreprises lucratives, pour ce qui est de la fiscalité directe et indirecte et pour les prélèvements sociaux. Ce qui est déterminant ici n'est

► pas la pluralité des sources de financement publiques et privées car les entreprises dites capitalistes ne sont pas les dernières à recevoir des subventions. Certaines activités de l'économie solidaire peuvent induire des prestations gratuites pour des usagers et on constate qu'elle est capable de produire des biens et services que les clients ou les bénéficiaires paieront non à un prix de marché unique pour tous, mais selon la capacité contributive de chacun ; la solidarité est ainsi activée par cette différenciation des personnes. C'est essentiellement sur la base des dynamiques créées par l'hybridation des ressources que l'on peut (en l'absence d'une définition légale) adopter des critères permettant de qualifier telle ou telle institution comme relevant ou non du champ de l'économie solidaire. Elle l'est parce que l'objectif de solidarité est maintenu au-delà des contraintes de pérennité et de viabilité et dans certains cas de rentabilité immédiate.

L'économie solidaire : un défi

Cette économie solidaire ne se substitue pas à l'action étatique. Elle s'y articule en intégrant économiquement (autrement dit par la production et l'échange) le social et le culturel. Elle n'est pas le remplacement de l'action publique par la philanthropie privée ou l'assistance du XIX^e siècle, car elle se fonde sur une démarche citoyenne qui privilégie l'engagement des acteurs et elle interroge de façon totalement inédite les frontières habituelles que le savoir économique dominant établit entre « le marché » et « l'Etat ». En cela elle est un défi théorique fort qui permet de dépasser cette coupure traditionnelle et simpliste du discours économique.

Les actions des organisations non gouvernementales et de la société civile au Sud peuvent être analysées dans les mêmes termes que l'économie solidaire au Nord et posent les mêmes défis théoriques pour comprendre cette articulation « Etat » / « marché ».

Conclusions

L'économie solidaire en général recèle des potentialités considérables pour inverser les priorités et faire de la lutte contre les inégalités sociales, les discriminations et les exclusions un élément central premier. Tant par la sensibilité de leurs acteurs que par les capacités réelles de ces dispositifs et organisations, les initiatives de l'économie solidaire sont plus que d'autres à même de faire à échelles locales et globales de la lutte contre les inégalités, les discriminations, les exclusions, un objectif premier.

* Extrait de la conclusion d'un ouvrage à paraître chez Odile Jacob en 2005 :

Banquières et banquiers aux pieds nus

L'économie peut-elle être solidaire ? L'expérience du CCFD

Nathalie Grimoud, Chargée de programme Economie solidaire - CCFD (France)

The main objective of Solidarity Economy is to put the people at the centre of economic process, and propose economy of inclusion not exclusion. CCFD has been working with its partners in solidarity economy in Asia and Latin America through different economic projects which focus on the empowerment of the people at the local level. The engagement at the local level could help in raising awareness at the international level. For CCFD, the solidarity economy is not only a patchwork of experiences, it is also a proposal to have more international regulation for a better repartition of resources.

« L'économie solidaire s'inscrit dans la démarche biblique qui invite l'homme à transformer son existence pour se tourner davantage vers son Créateur et à considérer les richesses de la création comme "un bien de l'humanité entière" (Tertio millennio adveniente, n. 13) »

Des acteurs engagés

Pour le CCFD et ses partenaires l'économie solidaire, au-delà du concept, ce sont des acteurs engagés qui vivent au quotidien une autre façon de faire de l'économie. Qu'il s'agisse de coopératives de production, de groupes d'épargne solidaire ou encore de groupes de commercialisation, ces initiatives sont basées sur une dynamique de réciprocité et de solidarité valorisant les compétences et les savoirs individuels et ceux de groupes sociaux tout en réalisant la synthèse entre intérêts individuels et collectifs.

On parlera d'économie solidaire et populaire en Amérique latine, de people's ou grassroots economy en Asie (économie populaire de la base), mais les finalités sont les mêmes : replacer l'homme au centre du processus économique, proposer une économie de l'inclusion et non de l'exclusion.

Des exemples d'expériences concrètes

Au Guatemala, les « servicios jurídicos y sociales » (SERJUS) ont appuyé la mise en place d'un réseau de banques communales permettant à plus de 10 000 micro- et petits paysans, exclus du système bancaire traditionnel, d'avoir accès aux prêts et de placer leur épargne à un taux supérieur à celui proposé par le système traditionnel. Ces expériences s'appuient sur l'organisation traditionnelle des communautés indigènes basée sur la solidarité qui lie chaque être humain au sein de sa communauté. Leur défi consiste aujourd'hui à négocier avec les banques traditionnelles afin qu'elles investissent dans le développement rural local et que les banques communautaires bénéficient des meilleurs services. En Inde, Creative Handicrafts, une coopérative artisanale, créée en 1984 par une religieuse espagnole emploie près de 150

ouvrières qui gèrent elles-mêmes leurs activités. Leur production est vendue à part égale sur les marchés locaux et, par l'intermédiaire de la centrale d'achat Solidar' monde, dans les boutiques de commerce équitable en Europe et en France. Ces femmes issues d'un quartier populaire de Bombay, "recrutées sur des critères principalement sociaux" suivent un programme de formation de six mois avant de rejoindre un des sept ateliers de la coopérative. Les bénéficiaires leur permettent d'alimenter une petite épargne individuelle qui servira à financer des grosses dépenses ainsi que leur salaire (environ 2000 roupies (40 €) par mois), correspondant à la rémunération minimum dans le textile indien. Elles bénéficient de programmes d'instruction et de santé, d'un système de crèches et peuvent scolariser un de leurs enfants pour lequel la coopérative prendra en charge tous les frais afférents. L'appui du CCFD demeure toutefois indispensable pour financer la formation et l'accompagnement des nouvelles venues.

Ces expériences ne sont pas isolées ; partout les initiatives se fédèrent : développement du micro-crédit (plus de 9 millions de personnes en bénéficient), création du forum de l'économie solidaire au Brésil servant d'interface avec le nouveau secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, soutien d'organisations telles que FOVIDA ou EDA PROSPO aux micro-entrepreneurs du Pérou pour les aider à bénéficier des marchés publics passés par les collectivités locales.

Souvent l'engagement local amène à prendre conscience des enjeux internationaux. Pour le CCFD, l'économie solidaire, plus qu'un patchwork d'expériences, ce sont des propositions pour davantage de régulation au niveau international en vue d'une meilleure répartition des richesses. Ainsi la libéralisation des échanges promue par les Etats au sein de l'OMC a des conséquences importantes pour ces petits producteurs en situation de fragilité qui, mis en concurrence brutale avec des systèmes de production industrielle, ne peuvent survivre à cette confrontation. Promouvoir une économie plus solidaire c'est aussi changer les règles du jeu au niveau international.

Comment renforcer l'économie sociale et solidaire

Fernand Vincent, président-fondateur du réseau mondial Innovations et Réseaux pour le Développement (IRED)

The solidarity economy is a response to the neo-liberal economic system which brings the inequality and marginalization in the society. In this alternative economy, the value of solidarity is not merely based on the charity, but also sharing and justice. Every one of us has a role to play especially in promoting and realizing this system through personal commitment. The government also equality has a responsibility to assume. Finally, the solidarity economy will lead us to a different type of development, the one with more sustainable solutions.

Le système économique que nous subissons est tout sauf solidaire, à part quelques comportements alternatifs marginaux. C'est la mondialisation des intérêts financiers au profit de quelques privilégiés et au détriment de centaines de millions de personnes qui les a ainsi marginalisés ou les font vivre dans la pauvreté matérielle. Certains ont dit NON à ce type d'économie néo-libérale et se sont engagés dans des alternatives : coopératives, petites entreprises, mutuelles, associations, fondations qui ont été créées pour remettre l'homme (et la femme évidemment) au centre de l'enjeu économique et social.

Lutter contre les inégalités

Il s'agit de lutter contre les INÉGALITÉS qu'a créées le système dominant. Dans cette lutte pour plus de justice et de respect envers les hommes et les femmes, il s'agit de se réapproprier l'économie qui nous domine actuellement. Or, nous sommes des producteurs de biens et de services, des consommateurs, des épargnants, des lecteurs, des électeurs... Nous constituons ensemble, à condition que nous nous unissions et que nous agissions à tous les niveaux, une force de changement fantastique. Les initiatives prises actuellement par l'économie solidaire en faveur des exclus ou des marginaux doivent être fortement soutenues. Mais il s'agit de faire davantage encore, car l'alternative doit être « faisable », innovante et porteuse de réponses solides et crédibles aux contestations qui sont les nôtres du modèle de développement actuel.

« Les Biens communs de l'humanité »

Lutter pour le respect « des Biens communs de l'humanité » et leur gestion durable (terres à redistribuer aux paysans qui les travaillent, eau potable au service de tous à un coût acceptable) ; financer des petites entreprises, créatrices d'emplois durables, par l'accès au crédit bancaire local, en monnaie locale, pour les entrepreneurs dynamiques et crédibles ; faciliter l'accès aux technologies de l'information, aux technologies intermédiaires et appropriées, ou encore accéder aux marchés, à l'information, à la formation et à la connaissance de sa culture, etc. Ce sont

quelques programmes d'action à soutenir et à promouvoir.

Les idées ne manquent pas. Les initiatives aussi, elles se comptent par milliers. Mais elles restent marginales et le système économique actuel continue à s'imposer sans se soucier de nos actions.

Le financement de ces initiatives

La question du financement des initiatives de l'économie sociale et solidaire est essentielle. Sans argent, pas d'investissement et donc pas d'entreprise ! Comment alors financer cette économie alternative de façon à ce qu'elle devienne crédible et qu'elle ait un impact notable ?

Nous sommes des producteurs, des consommateurs, des épargnants... C'est notre pouvoir, car la réponse est autant politique qu'économique et financière. Alors mettons nous ensemble et agissons en réseaux et en créant des entreprises rentables et durables qui sauront répartir les revenus, les ressources et les profits de façon plus juste et équitable. Notre épargne doit être investie dans ces entreprises nouvelles qui défendent ces valeurs. De nombreux fonds de placement éthiques et solidaires existent ; remettons leur notre épargne et organisons nous pour que nos institutions sociales auxquelles nous remettons l'argent de nos retraites investissent de la même façon.

Une démarche solidaire

Toutes ces démarches sont celles de la SOLIDARITÉ, cette valeur qui ne doit pas être seulement charité, mais justice. Partageons nos surplus et construisons des systèmes de répartition plus justes.

L'Etat a un rôle essentiel à jouer. Beaucoup d'initiatives de l'économie solidaire, surtout celles en faveur des marginaux, des « pauvres », des exclus ne peuvent être rentables et auto-financées, sauf si les bénéficiaires en supportent le coût ce qui est impossible et injuste. Le micro crédit en est un bon exemple. Comment prêter à une femme du Bangladesh les 50 \$ qui lui permettront de s'en sortir et penser que les coûts de l'opération (identification, gestion et évaluation) seront autofinancés par l'intérêt donné par cette

femme ? L'Etat doit donc subventionner ces entreprises et ces initiatives avec l'argent de nos impôts. C'est une question de partage, de meilleure répartition et de justice. Ne fermons pas les yeux devant cette nécessité et demandons à nos élus d'agir correctement.

Soutenons les réseaux qui veulent promouvoir une taxation sur les spéculations financières ou la production et l'exportation d'armements, luttons contre la corruption, le non respect des droits humains et l'insertion des handicapés. Bref, construisons ensemble un autre développement.

Enfin, ne confondons pas charité et justice. Donnons à ceux qui ont besoin de notre générosité et mettons nous au service de ceux qui veulent construire des solutions durables et rentables en prêtant notre argent selon nos possibilités et offrons bénévolement nos compétences à ceux qui le demandent.

Changeons nos attitudes

Plus encore, nos attitudes de consommateurs doivent changer. Pas de « mal bouffé ».

Ne suivons pas la pub. Achetez aux agriculteurs qui vendent des produits sains. Les grandes surfaces s'adapteront à nos habitudes si nous savons leur imposer nos choix. Le commerce équitable est un bon exemple alternatif et il permet en plus aux producteurs du Sud de recevoir le juste coût de leur production.

Rejoignons nos syndicats pour y défendre nos droits, ceux des hommes et non ceux des actionnaires seulement.

Quelques pistes de recherche dans les programmes du BIT

www.ilo.org

Programme Finance et Solidarité – Secteur de l'Emploi : edemp@ilo.org www.cgap.org

Service des Coopératives – Secteur de l'Emploi : MSU@ilo.org copac@ilo.org
www.copacgva.org

Revue Travail, n° 50, mars 2004, pp 21-22 : [Québec, des « fonds de solidarité » parrainés par des travailleurs créent des emplois](#)

CCIG-Session de formation aux réalités internationales

GENEVE, 28 ET 29 OCTOBRE 2004

THEME : Combattre l'extrême pauvreté : un défi aux droits de l'homme

PROGRAMME

28 octobre : Permettre aux participants de réfléchir à leur approche de l'extrême pauvreté et de partager leurs expériences de vie concrète avec les plus pauvres.

Le matin : Interventions attendues du Père Marc Leclerc et de Jean Tonglet

L'après-midi : Interventions attendues de SSSP, New Humanity et d'autres ONG

29 octobre : Rôles des organisations chrétiennes dans la lutte contre l'extrême pauvreté. Il pourra y avoir trois volets : une coordination améliorée entre les organisations chrétiennes et/ou d'autres religions des recommandations envers les Etats (par exemple « Rapports Wresinski » par pays) des recommandations envers l'ONU dans le cadre de la Commission des droits de l'Homme

Le matin : Interventions attendues de représentants du BIT, de la Banque mondiale et d'une ONG

L'après-midi : Interventions attendues d'ONG impliquées dans le débat au sein des institutions internationales

Fil rouge et synthèse de la Session :

Gérald Sapey

Pour les inscriptions : Consulter le site Internet du CCIG : www.ccig-iccg.org

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

New Humanity, en collaboration avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme vous invite à une Table Ronde

Le Lundi 18 octobre 2004, de 15H à 18H

Palais des Nations, Salle XII sur le thème :

« PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT DANS LA PERSPECTIVE DE LA RECIPROCITE.

LA PROPOSITION DE L'ECONOMIE DE COMMUNION »

Pour plus d'informations sur l'économie de communion, consulter : www.edc-online.org

« Unlike the consumer economy, based on a culture of having, the economy of communion is the economy of giving... »

Chiara Lubich, 10 November 1991

Calendrier des rencontres à Genève en 2004 et 2005

Septembre

● 6-10 **CCIG - Visite des prêtres du diocèse de Moulins (Allier, France) accompagnés de leur évêque, Mgr pascal Roland**

● 8-10 **CIE - 47ème Session de la Conférence internationale de l'Education à Genève**

● 25 **CCIG - Bulletin du CCIG n°4 : Economie solidaire**

Octobre

● 1 **ONU - Journée internationale pour les personnes âgées**

● 1 **COIC - Réunion du GT " Violence envers les femmes " à Genève**

● 1-4 **COIC - Réunion du Comité de coordination à Genève**

● 2-3 **CRESCENDO - Assemblée générale et consultation avec le**

● 17 **ONU - Journée mondiale du refus de la misère**

● 18 **Haut Commissariat aux droits de l'Homme et New Humanity - Table ronde : Pauvreté et développement dans la perspective de la réciprocité. Proposition de l'économie de communion.** Palais des Nations, Salle XII à 15h.

● 27 **CCIG - Réunion du Comité**

● 28-29 **CCIG : Session de formation aux réalités internationales : " L'extrême pauvreté : un défi aux droits humains ? "**

Décembre

● 5 **CCIG - Bulletin du CCIG n°5 : Migrants, réfugiés, sans papiers**

Février

● A fixer **Table ronde œcuménique :**

Préparation de "Prepcom 2" du SMSI de Tunis

● A fixer **CCIG - Préparation de la 61ème session de la Commission des droits de l'homme**

Mars

● 4 **CCIG - Bulletin du CCIG n°6 : Les biens communs de l'humanité**

● A fixer **61ème Session de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies**

● 18-19 **2ème Forum alternatif mondial de l'eau à Genève**

Avril

● A fixer **CCIG - Préparation de la Conférence internationale du Travail**

Mai

● A fixer **CCIG - Assemblée générale**

● 16-25 **OMS - 58ème Assemblée mondiale de la Santé**

● A fixer **OMS - Symposium international**

CCIG - Table ronde de synthèse avec les OIC

● 31/5-16/6 **OIT - 93ème Conférence internationale du Travail**

Report VI : Promoting Youth Employment

Economie sociale et solidaire : notes de lecture

proposées par Daniel van Espen, SIGNIS

- Ricardo PETRELLA - Désir d'humanité, le droit de rêver, Editions Labor, 2004
- Daniel COHEN - La mondialisation et ses ennemis, Editions Grasset, 2004
- Philippe ENGELHARD - L'homme mondial ; les sociétés humaines peuvent-elles survivre ? Editions Arléa, 1996
- George SOROS - Guide critique de la mondialisation, Editions Plon, 2002
- Jean ZIEGLER - Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent, Editions Fayard, 2002
- Dominique WOLTON - L'autre mondialisation, Editions Flammarion, 2003
- Joseph E. STIGLITZ - Quand le capitalisme perd la tête, Editions Fayard, 2003
- André COMPTE-SPONVILLE - Le capitalisme est-il moral ? Albin Michel, 2004

Ouvrages collectifs :

- A l'occasion du 575ème anniversaire de la Fondation de l'Université Catholique de Louvain, en 2001, la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques a présenté des regards croisés sur le phénomène de la mondialisation de l'économie solidaire. *Les défis de la globalisation, Babel ou Pentecôte ?* Sous la direction de Jacques DELCOURT et Philippe de WOOT, Presses universitaires de Louvain, 2001
- *Le nouveau capitalisme.* Le Monde diplomatique, Manière de voir 72, Décembre 2003 janvier 2004
- *Agenda social.* Une collection de textes du Magistère Conseil Pontifical « Justice et Paix », 2000 préfacé par S.E. Mgr François-Xavier Nguyen Van Thuân, peu de temps avant son décès

Coordonnées du Centre : Centre catholique international de Genève
1 rue de Varembe Case postale 43 CH - 1211 Genève 20 **Tél.** : 00 41 22 734 14 65
Fax : 00 41 22 734 08 78 **E-mail** : ccig@bluewin.ch **Web** : www.ccig-iccg.org

Rédacteur responsable : Hélène Durand Ballivet

Les textes n'engagent que leur signataire